

Tipaza le 03/08/ 2021

Direction Opérationnelle de Tipaza

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

REF: AT/SD-TEC/DO-42/N° 329 /2021

A

MONSIEUR

Le Responsable de l'Entreprise

EGTPH REMADNIA AHMED

O B J E T : MISE EN DEMEURE N°01.

Projet : Travaux de canalisation urbaine FTTH

CITE 350 LOGTS +100 LOGTS LPA +80 SEVICES +40 LOCAUX CHAIBA

Entreprise : EGTBH REMADNIA

Adresse : COOPERATIVE KHERCHI AHMED M'SILA

ODS DE DEMARRAGE DES TRAVAUX N° 18 /2021 du 23/03/2021.

Contrat N°18/2021 /AT /DO-TIP.

- Suite à notre visite sur le chantier de canalisation cité en objet en date du 29/07/2021, j'ai le regret de vous informer monsieur qu'on a constaté plusieurs anomalies dans votre chantier à savoir :

- Absence signalisation du chantier.

- Déblais non évacués vers la décharge publique.

- De ce fait, je vous mets en demeure et vous invite à se rapprocher à la sous-direction technique dans un délai n'excédant pas 08 jours à partir de cette présente note, afin de résoudre ces anomalies et reprendre les travaux tout en respectant les closes de cahier des Prescriptions Techniques -

- **A défaut, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.**



Lamine FELKAT
Sous Directeur
Fonctions Support

- 3 AOÛT 2021